

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Bretagne

Séance du 17 février 2011

Objet : Travaux dans la réserve naturelle de Séné.

Exposé :

Guillaume Gélinaud, de Bretagne Vivante, conservateur de la réserve, présente le projet. Le Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan est maître d'ouvrage des travaux d'effacement de réseaux électriques aériens dans la commune de Séné. Ces réseaux surplombent en partie la réserve naturelle nationale des marais de Séné. Un renforcement du réseau électrique basse tension est nécessaire pour en améliorer la fiabilité. Le réseau aérien électrique étant très visible dans le paysage, il est proposé de l'enfourir. Aux travaux d'enfouissement s'ajoute la pose de trois transformateurs.

La ligne électrique à haute tension surplombe des habitats naturels de la directive « habitats, faune, flore. » La réserve est incluse dans deux sites Natura 2000 : la ZSC « Golfe du Morbihan, côte Ouest de Rhuys » et la ZPS « Golfe du Morbihan. » Onze espèces d'oiseaux d'eau effectuent tout ou partie de leur cycle de reproduction dans la réserve naturelle. Cette ligne présente un risque de mortalité par collision pour les oiseaux lors de leurs déplacements dans la réserve.

Le projet n'a pas d'incidences défavorables sur les habitats naturels. Les tranchées nécessaires seront faites dans l'emprise des voies existantes. Les transformateurs seront implantés dans deux secteurs urbanisés. Pour ne pas nuire à la végétation des digues des bassins, et à la tenue des digues elles-mêmes, l'intervention des engins chargés de la dépose de la ligne devra être programmée en période sèche.

Les travaux n'ont pas d'incidences sur le cycle biologique des espèces animales et végétales de la réserve. Afin de ne pas occasionner de dérangement de l'avifaune, les travaux auront lieu en fin d'été ou en début d'automne, ou en fin d'hiver, et seront menés en liaison avec le conservateur de la réserve.

Avis du CSRPN :

Suite à cet exposé, il est demandé si les pylônes seront maintenus dans la réserve afin de servir de nichoirs. Guillaume Gélinaud répond que les pylônes seront enlevés.

Le projet n'appelle pas d'autres questions de fond. Le CSRPN donne un avis favorable à la majorité, moins une abstention, aux travaux d'enfouissement du réseau électrique dans la réserve naturelle nationale de Séné.

Rennes, le 14 mars 2011

Le président du CSRPN



Patrick Le Mao